## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		<b>/</b>	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		<b>/</b>	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

Ste. Anne de la Pocatière, P. Q., 26 fevrier 1880

THE DITO T . 40

ANNONCE'S

Bédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le ler numéro de l'année. On ne s'abenne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par borit, an Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gasette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Première insertion 10 coutins par ligno Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne Pour annonces à long terme, conditions libé-

Coux qui désirent s'adresser tout particuliérement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'a moncer dans ce journal. I

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québéc ont bien voulu se charger de l'agence de la "" Gazette des Campagnes. !

ABONNEMENT: } 81 PAR AN 5

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

(ABONNEMENT: 81 PAR AN

No. 34

#### SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Les missionnaires. — La misère en Italie : le Pape à Rome, les évêques, les prêtres, les religieux et les fidèles dans toute l'Italie y pourvoient avec un zèle admirable. — Société d'économie nationale à Londres, sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal Manning. - Générosité des paroissiens de St. Alexandre de Kamouraska et de Ste. Hélène de Kamouraska, à l'égard des orphelins de l'hospice des Sours de la Charité à Québec. - Changements avantageux opérés à l'égard de la classe ouvrière, par l'Hon M. Langevin, ministre des Travaux Publics de la Puissance du Canada. — Les honorables C. A. P. Pelletier et Hector Fabre, Etienne Taché, écr., député ministre des Terres de la Couronne à Québec, sont nommés membres honoraires de 'l'Académie canadienne des arts; " l'exposition sous le patronage de cette académie aura lieu en mars prochain.-Emigrés de Toronto se rendant à Otrawa. - M. Vallée, député de Portneuf, présente à la Chambre des Communes un bill pour favoriser la vente des produits de la ferme. - M. Ovide Methode, depute de Nicolet, présente un bill pour fixer le taux de l'intérêt et prohiber l'usure. - On s'occape à la Chambre des Communes de la question du chemin de fer de Québec au lac St. Jean.

Causerie Agricole: Amendements et améliorations des terres (Suite) : Engrais naturels ; engrais ordinaires ; ongrais chands et ougrais froids. - Dans quelles terres les engrais et différents fumiers doivent être employés.

Sujets divers : L'émigration et le repatriement.-Apiculture : Comment il faut prendre, placer et fixer les essuius.—Notre climat on rapport avec la colonisation.

Choses et autres : Pourriture des pommes de terre.-Nourriture des animanx en hiver.

Recettes : Moyen de sevrer les veaux.-Moyen de nourrir et d'engraisser les veaux après le sevrage.

Foulleton de lu "Gazette des Campagnes."-Coux qui voudront s'abonner à la Gasette des Campagnes peuvent obtenir les premières livraisous de "La fille du Marquis" afin d'avoir pette intéressante histoire au complet.

#### REVUE DE LA SEMAINE

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs une statistique bien touchante, qui a été publiée ces jours derniers dans les journaux catholiques de France. Il s'agit de la liste des missionnaires qui, au cours de l'année 1878, ont affirmé lem foi en versant leur sang. Qu'on ne s'étonne pas de cette date dejà ancienne; il faut du temps pour recueillir aux quatre coins du mondo les éléments nécessaires à co martyrologe. ประเทศ ใช้เป็นสาร์ให้สมคับ 😝

"Quatre-vingts missionnaires sont morts durant une seule année. Les deux ordres qui ont fourni lo plus de victimes sont les prêtres des missions étrangères et la compagnie de Jésus. Viennent ensuite-la congrégation du Saint-Esprit, les Lazaristes, les Augustins de l'Assomption, les prêtres de Saint Sulpice, les Maristes, les missionnaires d'Alger, les prêtres de la Miséricorde. La Chine, le Japon, les Indes, le Cochinchine, l'Afrique, l'Amerique ont été, dans des proportions diverses, le theatre de ces morts héroïques.

"Mais ce qui nous touche particulièrement, c'est que sur quatre-vingts missionnaires morts pour la foivingt six étaient français: Vingt-six de nos compa-triotes ont bravé la faim et la soif, les régions glacees et les contrées brûlées par le soleil, les privations de toutes sortes, pour aller instruire les pauvres gens, les tirer de leur abrutissement, les élever à la vie morale et leur faire aimer le nom de la France en les rendant chrétiens! A ces vingt six on devrait élever des statues comme à de grands citoyens. Au lieu de cela, il se trouvera des gens pour demunder, qu'on expulse les frères de ces martyrs et peut être l'oblientront-ils. C'est ainsi que nous sommes faits.

- Nous empruntons & une "Correspondance romaine, " on date du 21 janvier dernier, adressée à l'Univers, publié à Paris, l'extrait suivant, mottant en regard ce que font les catholiques d'Italie en faveur des pauvres, et les demi mesures du Roi d'Italie et de ses officiels pour alléger la misère qui-Zeegi, wil shi nda walif di contrelli. ि । अनुम्रास्त्रा स्थान्य के कार्या । अनुमान

se fait vivement sentir en Italie:

"Pendant que le gouvernement s'occupe de sa propre situation, qui est très menacée, et laisse à des commissions le soin d'étudier les questions de la mi sère ct de la cherté des vivres, pendant que le roi fait distribuer de petites sommes peu en rapport avec les enormes revenus de sa liste civile, le Pape à Rome, les évêques, les prêtres, les réligienx et les fidèles dans toute l'Italie pourvoient hic et nunc au sort des matheureux avec un zèle et une générosité admirables. Et ces peuples, témoins du confraste entre le cynisme cruel et repace des gens officiels et la charité douce et tendre de l'Eglire et des catholiques, ces peuples, disje, font leurs reflexions et savent de quel côté ils ont à attendre la restauration de leur dignité et de leur

prospérité.

"L'Halic, qui n'est certes point cléricale, consacre toute une colonne de son numéro de ce soir aux cuisines économiques établies dans les divers quartiers de Rome par le cercle de Saint-Pierre, sous le patronage de Léon XIII. Les locaux ont été mis à la disposition du cercle du Vatican par le prince Aldobrandini, le marquis Patrizi, et d'autres propriétaires. Les jeunes gens du cercle font eux-mêmes le service de distribution dans ces locaux; dans chaque cuisine ils sont trois, aides par deux-sœurs de la Providence de Namur. Ces religieuses font la cuisine. Le prix de chaque portion est de 10 centimes. Avec six sous les pauvres ont une soupe, du bouf bouilli avec legumes et un excellent pain de 200 grammes. A ces pauvres des bons sont fournis par le Saint-Père, par des commissions de charité, par les cures des paroisses, par les fidèles. Le prince Bandini-Giustiniani, directeur du Mont-de-piété, a acheté 75,000 de ces bons à distribuer aux déposants malheureux. Je passe sur de nombreux détails afin de ménager l'espace : la nourriture est excellente, et plusieurs princes et prélats ont voulu s'en assurer en envoyant chercher des portions de soupe et de viande par des domestiques.

On vient de former à Londres, sous le haut patrenage de Son Em. le cardinal Manning, et du lord maire, une société qui sera connue sous le nom de "Société d'économie nationale." Cette société, comme son nom l'indique, a pour but d'inspirer aux classes ouvrières de l'Angleterre le goût de l'économie domestique. En Angleterre on neglige cette branche de l'éducation populaire. Aussi, la condition des ouvrières y est-elle bien moins enviable qu'en France , où chaque famille fait des épargnes.

- Un de nos abonnes nous informe que les RR Sours de la Charité de l'Hospice de Québec; dans la quete faite a St. Alexandre de Kamouraska, en faveur des orphelins, ont réalisé la jolie somme de \$208,

tant en produits agricoles qu'en argent. On nous informe que la paroisse voisine, Ste. Helène de Kamouraska, 'a aussi 'noblement fait son de voir en favour de ces orphelins, puisque les RR Sœurs de la Churité ont pu y obtenir, un secours de \$140, dont \$100 en produits agricoles. La population de cos deux paroisses n'est pas considérable, mais la générosité dont on a fait preuve constate qu'il y a beauicoup de cours généreux. hanis up Ones est pluagdire & Ottawa, et avec raison, que

a contribué largement à diminuez la crise financiere aussi les cultivateurs ne pourraient mieux en rendre grace à Dieu qu'en faisant une légère part de leur re colte en faveur des orphelins qui lui sont si chers. Si les cultivateurs de motre pays ont été privilégies sur tant d'autres pays qui ont eu à souffrir de mauvaises récoltes, il faut en remercier Dieu par de dignes et fréquentes aumônes.

oenan culva

– Le Département des Travaux Publics à Ottawa, ayant à faire exécuter des travaux considérables au St. Maurice, près de Trois-Rivières, l'Hon. M. Langevin, ministre de ce Département, dans le but de rendre justice aux ouvriers occupés à ces travaux vient d'opérer un changement dans le mode de paie ment qui nécessairement devra être profitable à la classe ouvrière qui, dans ce genre de travaux, avait à souffrir des exigences de certaines personnes, lau point de vue du salaire et du mode de paiement. Voici ce que nous lisons à ce sujet, dans le Journal des Trois-Rivières :\_\_\_\_\_

"L'hon. M. Langevin vient d'opérer une réforme importante dans l'administration des travaux publics de ce district, et cette réforme sera accueillie avec plaisir par la classe ouvrière, parce qu'elle est à son

"Dans les travaux de réparation des estacades du Saint Maurice qui lee font chaque année, il était devenu d'usage, parmii certaines personnes, de se faire transporter au rabais, les gages des ouvriers pour des avances faites, et ces personnes retiraient du gouvernement le plein montant des gages des ouvriers.

"Il en était un peu de même pour ceux qui four-

nissaient des materiaux. "L'hon: M. Langevin vient de prendre des mesures pour que les ouvriers qui travailient pour le gouvernement, soient payes totalement de leur salaire, ou des matériaux qu'ils fournissent.

"Ainsi des instructions ont été données à M. Lajoie, surintendant des travaux publics, pour qu'à chaque échéance, le comptable paie personnellement, à chacun des ouvriers, le plein montant de ses gages.

- Sur la recommandation de Son Excellence le Gouverneur-General, l'Hon. M. C. A. P. Pelletier, Senateur, Etienne Taché, écr., député ministre des Terres de la Couronnelà Québec, et l'Hon. M. Hector Fabre, Senateur, out été nommés membres; hononoraires de "l'Académie Canadienne des Arts, à Ota ma Pala Palating Carata at Carata Ang Palata an Palata
- ... M. L. O'Brien, président de l'Académie des'arts, est à Ottawa, pour préparer l'ouverture de l'exposition qui doit avoir lieu vers le 3 mars prochain. Les expositions auront lieu, alternativement, si c'est possible, à Ottawa, à Halifax, à St.-Jean du Nouveau-Brunswick et à Québec.

Le Courrier de Montréal annonce, que quatre, wa. gons d'émigrés sont passés à Toronto le 19 février courant, en route pour Manitoba et le Nord-Ouest. Ils viennent des cantous situés à l'Est de Toronto.

L'opposition qu'on fait aux épiciers et aux cul-tivateurs à Québec et à Moutreal, à inspiré à M. Val-lée, député de Portneuf à la Chambre des Communes, l'abondante récolte que nous avons eue dans le pays, le bill suivant, qui est d'une importance majeure pour les cultivateurs:

les cultivateurs:

"Aucune charge, taxe, où impôts quelconques ne pourront être imposés ou prélevés sur la vente des produits de ferme, en vertu de réglements municipaux, dans les limites d'aucune municipalité, ville ou cité incorporée, pourvu que cette vente ait lieu en dehors des marchés, quais ou autres propriétés appartenant aux dites municipalités villes ou cités." aux dites municipalités, villes ou cités."

M. Vallée présente ce bill dans le but de faire disparaître la taxe que les municipalités imposent sur la vente des produits de ferme dans les cours des parti, culiers. Les municipalités incorporées, ont, le , droit indisentable de prélever un impôt sur les produits agricoles vendus dans les limites des marches; mais, comme l'ont prouve différentes décisions de tribunaux, il est douteux que ce droit s'étende à la vente sur la propriété des particuliers. M. Wallee, en prisentant oe bill, tient à faire disparaître les doutes qui peuvent exister à ce sujeto some l'emes, les ruce !

Ce bill paraît receyoir l'approbation de la plupart de nos journaux, et nous ne doutons pas que lorsqu'il sera soumis au vote des députés à la Chambre des Communes, il recoive leur entière approbation.

Le député de Nicolet, pour la Chambre des Com-

A la séance de la Chambre des Communes, lundi 23 février M. Vallée présentait une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant copie de tous documents et correspondances échangées entre le Gouvernement du Chnada et les directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de Québec au Lac St. Jean. M. Vallee à saisi cette occision pour de-montrer l'importance de ce chemin de fer comme moyen de donner un grand developpement a cette section du pays, au point de vue agricole et du commerce Il dit qu'une somme d'argent assez considerable était employée à établir une ligne de chemin de fer au Nord Ouest, et ilon'était que juste que le lac St. Jean, qui pouvait offrir un vaste champ au ropatriement de nos compatriotes, jouisse du même privilege numer sulq edition and had accorde

M. C. A. P. R. Landry, député de Montmagny, fit aussi, à la suite de M. Vallée, un discours en faveur de la construction de ce chemin do fer.

L'Hon: M. Tupper, en réponse aux observations de ces deux députés, dit qu'en effet, l'importance de cette ligne de chemin de fer devant parcourir la partie la plus importante de notre pays, doit necessairement attirer son attention, et que non seulement il devra aider à son développement au point de vue local, mais aussi dans le but de relier cette ligne de chemin de Fer avec l'Intércolonial à Levis. Cependant, pour le présent, les demandes pour aider à la construction de chemins de fer étant si nombreuses, il dit qu'il était difficile au Gouvernement d'accorder une aide suffisante à cette entreprise, milis ayant parcouru attentivement la correspondance qui lui faut se rappeler le tableau dea terres que nous avons avait été adressée, il accordera à cet important sujet indique dans nos précédentes causeries. toute l'attention qu'il requiert! maine de le contract annuel sand ob some entre de le contract some le cont

### CAUSERIE AGRICOLE

inger anien yn nyo - i ala la towe frenche. AMENDEMENTS ET AMELIORATIONS DES TERRES (Suite),

Engrais n turels 10. Les feuilles; 20. les rosées; 20. les gelées; 40. les brouillards. Ces derniers souvent épais et malsains, qui engraissent les terres, sont formés des parties nitreuses, sufureuses et vitrio-liques évacuées des différents corps qui les renferment; 50.: la neige....

La, neige par elle même n'est pus un engrais, c'est une eau très pure rendue neige ou crytalisée par l'air fixe de l'atmosphère, et infiniment moins chargée de sels, que l'eau de pluie; mais elle roti nt les sols qui 'échappent de la terre, elle se les approprie ; enfin elle rend le tout à la terre soulevée par les gelées, aussitôt que le dégel survient. Lorsque la terre est couverte, de neige, les plantes ne travaillent pas en dessus, mais leurs racines poussent avec, plus de force que dans tout autre temps.

Engrais ordinaires. Ils se classent comme suit: 10. Les terres portées, ou terres neuves de plusieurs sortes, la terre franche et le sable, la terre ou terreau des routes, la gazons, les mousses, les gravois ou décombres des bâtisses où il y a de la chaux, la vase ou limon des marais, des fossés et des étangs, les curures de puits, vidanges ou poudrettes, muris et reposés un an à l'air. 20. La marne et le crayon.

30. La cendre des lessives, et encore mieux les cendres non lessivees.

40. La chaux et le platras.

50. Les feuilles consommées dans un trou sous l'égoût d'un toit, ou encore mieux à l'égoût de quelqu'étable ou écurie. Les fouilles, quoique de séchées, conservent des sucs et des parties spiritueuses; on les brûle, et leur cendre donne encore de l'engrais. Pourries et transformées en torreau, elles allègent beaucoup la terre.

60. Le varoch, les coquillages et les sables des ra-

70. Les corps des animaux morts.

80. Les labours faits à propos, considérés comme engrais, ou plutôt comme disposant la terre à les recevoir.

90. La vesce retournée en vert.

100. On peut aussi considérer comme engrais verts les chaumes qui ont servi à la couverture des bâti-ments.

11e. En général toute production sort de terre, et tont redevient terre: rien donc qui ne doive et ne puisso être engrais de la terre.

Fumiers chauds.—10. Le fumier de cheval; 20. le fumier de mouton; 30. celui de la volaille; 40. le tan, ou la tannée.

Fumiers froids -10. Le fumier de vache; 20. celui de cochon.

Pour connaître on détail dans quelles terres ces engrais et différents fumiers doivent être employés, il

10. Le sable pur ou sablon aride infertile ne peut

s'améliorer qu'en y apportant de la terre franche, et même de la terre forte, visqueuse ou argileuse, jointe maniable, telle qu'elle est dans les près et les marais, avec le fumier de vache, gras et bien consommé. Les est très favorable aux grains, aux plantes potagères terres ou terreaux des chemins, balayures des places et aux arbres: elle a moins de besoin d'engrais et de où se tiennent ordinairement les bestiaux, étant repo- fumiers que les autres. Six bonnes charretées de fumisés deux ans à l'air, doivent être considérés comme un excellent engrais dans tous les terrains; ils conviennent très bien aux vergers. Les curures des marais, des fossés et des étangs, reposées aussi, doivent être regardées à peu près de même, si ce n'est que cet limon, étant la terre par excellence, n'a pas besoin. engrais étant plus froid, convient mieux dans les sables non plus du rapport d'autres terres, mais de temps chauds et socs. Les décombres de murs, font aussi en temps de quelques fumiers mêlés, de cheval et de dans les sables chauds et les froids, même sans addition de fumier, un excellent engrais, en les mêlant par un bon labour avant l'hiver.

On peut ainsi d'une mauvaise terre en faire une bonne, en y rapportant de meilleure terre; et du mélange de deux mauvaises terres en faire une bonne, pourvu qu'elles soient de qualités contraires, comme faut pour ces terres, les meilleures pour le blé. le sablon et la glaise: ou du moins enfin une terre médiocrement bonne, pourvu qu'on ajoute à ce mélange les fumiers convenables, et en dose suffisante pour rendre l'engrais assez puissant. Car les terres rapportées, quoique bonnes et neuves, et la marne même, ont encore besoin du secours des fumiers pour améliorer les terres sur lesquelles on les emploie.

20. La terre sableuse blanche, froide, est encore une terre aride, légère, qui n'a pas de corps, non plus que tous les sables mouvants, et qui est aussi brûlante en été qu'elle est froide au printemps et en automne, en un mot des plus difficiles à traiter. On ne parvient aussi à l'améliorer qu'à force d'engrais et de fumier. Le fumier de mouton, qui a plus de chaleur que celui de vache, parce que le mouton urine peu, est moins humide, moins froid, et convient mieux dans ces terres quand elles sont humides et froides; mais quand elles sont sèches, on le mêle avec le fumier de vache.

Dans les terres humides et froides en général, qu'on n'ouvre point par le labour avant l'hiver, ce qui les refroidirait encore, c'est une bonne pratique que de répandre le fumier sur la terre avant cette saison rigoureuse, afin de ne pas donner entrée aux frimats; c'est ce qu'on appelle fumer sur terre, et l'on enfouit la fumier qu'au printemp :.

Dans les terres à grains, le paccage des moutons fertilise plus la terre que les meilleurs fumiers. Le aux racines des plantes. On couvrira cette terre fumier se consomme dans ces terres, et disparaît en d'une bonne épaisseur de fumier à l'automne, pour la peu de temps, se réduisant en terreau qui les allège encore plus, de fuçon qu'il faut plus de fumier dans ces terres que dans d'autres, et les fumer plus souvent, ce qui est plus coûteux et porte moins de profit à moins d'y rapporter d'autres terres plus substantielles. Quand ces sables froids ont du fond et peu de corps, le pommier et le poirier même y réussissent; du blė.

30. Dans les terres sableuses chaudes, caillouteuses, le seigle, les pois et les légumes y viennent. Ces terres sont particulièrement propres aux fruits à noyau, de même qu'à la vigne. Il faut avoir soin de les ouvrir par un bon labour avant l'hiver; on y joint en général le fumier de vache; mais le fumier l'eau, et surtout les terres blanches; elle ne les ende cheval et le terreau rendent les primeurs plus ha- graisse point, comme on l'imagine, car elle ne distives.

40. La terre des vallées, sableuse, noire, douce, er suffisent à chaque arpent, tant pour des légumes dans le potager que pour les grains; trop de fumier peut être nuisible, et trop peu ne fait pas assez d'effet.

50. La terre franche brune, limoneuse, ou à blanc mouton particulièrement, et bien consommés; et comme il est rare de trouver des terres ou un peu plus froides, ou un peu plus chaudes, il faut forcer un peu en fumiers chauds ou froids, selon leur qualité. Quatre voitures de fumier, et point trop consommé, quand elles sont un peu humides, sont autant qu'il en .

La terre franche, douce, froide, rougeatre et fine, qui se délaye facilement, ou devient gacheuse par les pluies, trop légère dans les gelées et les degels secs. et qui se resserre, se durcit et se fend dans l'été, produit du blé qui est sujet à verser, par le défaut de consistance suffisante; le fumier de cheval, de mouton l'améliorent.

6. Pour les terres grouéteuses, caillouteuses, un peu visqueuses, ou mêlées d'argile, conséquemment un peu fortes, et quelquefois dures et sèches, cinq bonnes voitures de fumier mêlé, de cheval et de mouton, ou de vache à défaut de ce dernier, mais bien consommé, suffisent, et dans celles qui sont fort argileuses ou grasses, conséquemment plus froides, on emploiera le fumier de cheval seul. Mais si cette terre au contraire est un peu sableuse, la vase ou limon, les balayures de chemins reposées deux ans à l'air, ou le fumier de mouton et des bêtes à cornes, y feront très bien. Le blé y prospère médiocrement, mais les arbres fruitiers y prospèrent.

70. La terre forte, pesante, serrée, humide et froide qui retient l'eau, et consequemment tardive, n'est cependant pas une mauvaise terre pour les grains, les légumes et les fruits à pepins; mais il faut l'améliorer par différents amendements qui la divisent et la réchauffent, qui la rendent plus meuble. plus menue et plus mouvante, afin qu'elle soit plus propre à se lier garantir des pluies et de la trop grande fraicheur, de sorte qu'en ne labourant qu'au printemp, on la trouvera saine sous sa couverture; elle s'émiettera plus facilement, et enterrant de fumier dans le labour, il la soulagera et la rendra légère. Le terreau des couches y est aussi favorable, le sable, la cendre et le fumier de cheval. La marne surtout est le grand et après avoir été ainsi améliorés, ils peuvent porter amendement de ces terres, le plus durable et le plus efficace, par consequent le moins coûteux. Il serait à desirer qu'on trouvât la marne partout où elle peut etre utile; elle est quelquefois à la superficie de la terre, mais plus souvent à une grande profondeur, ce qu'on reconnaît avec la sonde. La marne ouvre les terres froides et humides trop serrées qui retiennent pense pas de fumer en même temps de bons fumiers

aux autres terres et de rester par petits globules, elle les sépare, les ouvre, les rend plus meubles et plus saines, facilité ainsi l'évaporation et la filtration des eaux; il n'en reste plus ensuite sur ces terres, et par son moyen la chaleur y pénètre, et l'activité qu'elle leur donne les dispose à la fécondité que le fumage achève de leur procurer. Dix tombereaux par arpent suffisent, c'est la quantité moyenne sur laquelle on peut se régler, en consultant toujours le sol et l'expérience, pour éviter tout excès; car ne pas marner assez, c'est s'exposer à recommencer, et trop marner est encore pire; l'effet de cet engrais étant d'étouffer en divisant la terre, il la rendrait brûlante, si l'on passait la mesure. Une demi marne et bien fumer, vaut mieux dans de certaines, qu'un marnage entier.

Dans les terres qui resteraient encore trop fraîches et humides, même malgré la marne, ou bien qu'on n'aurait pas la facilité de marner, et qui seraient trop argileuses et visqueuses, ou gâcheuses, le chaume, les cossats de pois, la paille peu consommée en fumier, que l'on nomme du paille, qui est la litière des chevaux, ou le dessus des fumiers de la cour, quelquefois un peu de chaux, ou du fumier de volailles, quand la terre est absolument froide et engourdie, sont de bons amendements qui boivent l'humidité, allégent,

échauffent et font fructifier ces terres.

On emploie encore avec succès un autre moyen pour retirer les eaux dans les terres, comme nous l'a vons indiqué lorsqu'il s'est agi du drainage. On fait une tranchée de trois ou quatre pieds de largeur, autant de profondeur, dans toute la longueur du ter rain, et une autre en travers, s'il est besoin; on les remplit de pierrailles, ou bien on v élève tout le long de chaque côté un petit mur de pierres sèches d'environ deux pieds de haut qu'on recouvre de pierres plates qui traversent d'un mur à l'autre et l'on étend par dessus un lit de paille ou de roseaux, ou de gazons renversés, pour empêcher la terre dont on comble cette tranchée, de passer entre les pierres et de tomber dans l'espace par où les eaux s'écoulent. C'est ce qu'on appelle une pierree.

Dans un jardin potager, quand la terre s'y trouve trop humide, il faut élever les carrés du potager, ainsi que les plates bandes des arbres, bomber les allées, et pratiquer au bord et le long des plates bandes des ruisseaux qui égouttent les eaux et les conduisent hors du jardin, s'il y a de la pente, pour les jeter dans quelque fossé à l'extérieur: il serait très-avantageux de faire couler ces eaux sur des feuilles qu'on ramasse et sur des herbes qu'on arrache et qu'on mettrait pourrir dans ce fossé: on aurait alors un excellent en-

grais.—(A suivre.)

#### L'Emigration et le repatriement.

L'Echo d'Iberville rapporte qu'il se prépare un bon mouvement de repatriement vers les Cantons de l'Est pour le printemps prochain. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette bonne nouvelle, et nous faisons des vœux pour que ceux qui se décident à revenir dans le pays afin de se livrer à la culture de la terre persévèreut dans leur nouvelle résotution, pour le plus grand bien de notre pays. Malheureusement parmi ceux qui se font colons, il n'y en pas assez de persévérants, car jours dans nos grands villages.

consommés, mais sa propriété étant de ne pas se lier après avoir opéré les premiers défrichements, s'ils ne retournent pas de nouveau-aux Etats-Unis, ils se livrent à d'autres occupations et déprécient, autant qu'ils le peuvent, le métier de cultivateur, s'ils n'accusent pas le sol d'ingrat, ou le Gouvernement de ne pas avoir fait assez pour eux:

> Le Gouvernement et les particuliers qui favorisent ce mouvement de repatriement ne peuvent être trop particuliers sur le choix de ceux qui désirent revenir dans le pays pour se livrer à la culture de la terre, sans cela en dépenserait inutilement des sommes considérables et qui ne serviraient qu'à déprécier une œuvre si éminemment patriotique. Il vaut mieux que le nombre en soit moins considérable et que nous soyons certains d'y compter des hommes vraiment décidés à se livrer à la culture et ayant les aptitudes nécessaires pour opérer les différents travaux qu'elle nécessite; avec ces précautions les argents seraient utilement dépensés et nous n'entendrions pas dire que les Gouvernements qui se sont succédés à Québec n'ont rien fait pour la colonisation.

D'ailleurs, nous avons trop besoin de l'argent destiné à la colonisation afin aider aux jeunes gens actuellement dans le pays qui voudraient s'établir sur des terres nouvelles, pour que l'on destine une partie de ces argents en faveur de personnes qui ne sauraient en profiter.

Il est désolant de voir, en ce moment, dans nos campagnes, le grand nombre de jeunes gens qui prennent le chemin des Etats-Unis, et il importe plus que jamais que nous prenions tous les moyens possibles de les retenir ici. Différentes circonstances motivent ce mouvement d'expatriation. Plusieurs de ces jeunes gens désireraient se faire colons, et le Gouvernement devrait leur venir en aide. Mais il en est un trop grand nombre à qui la vie de cultivateur répugne, parce que leurs parents leur ont appris à la mépriser; d'autres, tout en reconnaissant que la culture peut leur offrir un avenir assuré, ne voudraient pas s'y astreindre parce qu'elle demande trop de travail et ne leur promet point toutes les jouissances des villes; accoutumés dès le bas âge à une vie de fainéantise et de paresse, ils espèrent trouver sans presque de travail, une mine d'or aux Etats Unis: ces jounes gens, nous n'avons pas à nous en occuper; ils ont été gâtés par des parents imprévoyants, et la misère, toutes espèces de privations, les ramèneront plus tard à la raison et les feront revenir au travail des champs, si le travail dans les usines ou les manufactures ne leur a pas déjà enlevé la santé.

Les parents gémissent aujourd'hui de voir leurs enfants prendre le chemin des Etats-Unis; mais il n'est plus temps de les retenir: ils n'ont plus sur eux aucune autorité, car depuis longtemps l'autorité du père a été substituée par celle du fils qui ne faisait à la maison et aux champs que ce qu'il voulait, et il se sert de son autorité de maître pour faire le choix de l'état qui convient le mieux à son esprit de liberté età ses goûts pour la vie facile en dehors de la surveillance de ses parents.

En signalant ces faits, nous le faisons en connaissance de cause; nous en voyons des exemples tous les

#### Apiculture.

Comment il faut prendre, placer el fixer les essaims.

I. Avant de prendre un essaim, on doit: 10. prendre garde si toutes les abeilles sont bien arrêtées et tranquilles, sans se mouvoir: autrement elles s'envoleraient à la moindre approche, particulièrement quand il y a plusieurs roines, et qu'elles se mettent en différents pelotons, ce qui en est une preuve certaine.

rents pelotons, ce qui en est une preuve certaine.

20. Faire attention à la grosseur de l'essaim et à la saison, si elle est avancée ou non, afin de leur proportionner les ruches, qui doivent être bonnes et neuves, ou netteyées avec attention, si elles ont servi, passées au feu, bien accommodées et frottées de miel en dédans, particulièrement au fond, ou seulement avec des fleurs qu'on sait être du goût des abeilles, et en cas que l'essaim sorte de la ruche dans laquelle on l'aura mis, on lui en donnera une nouvelle, qui pourra être plus convenable; car, suivant la grosseur de l'essaim, la ruche doit être plus ou moins grande.

30. Si les essaims s'attachent à des arbres qui soient au-dessus ou proches des autres ruches, il ne faut pas les secouer, ni les mettre entre les autres, ce serait les exposer à les faire tuer avec les vieilles; mais on doit attacher un panier au dessus de l'essaim, ou couper la branche et la transporter ailleurs, si faire se peut; ou en cas qu'on secoue la branche, deux personnes tiendront une nappe étendue sur la ruche, et porteront le tout au loin, pour empêcher le désordre.

40. Ceux qui sont souvent auprès des abeilles, et qui les gouvernent, les doivent prendre eux-mêmes; ils sont moins sujots à être piqués que des inconnus. Ceux qui craignent l'aiguillon ont coutume d'avoir des gants aux mains, un capuchon sur la tête, avec un masque de toile de orin, ou fil de fer, bien éloigne du visage.

Il ne faut pas laisser l'essaim à la branche où il s'est attaché, plus d'une demi-heure, de peur qu'il ne se débande ou que la moindre pluie ou le moindre vent ne le fasse envoler.

Il. Quand les essaims sont arrêtés, on coupe la branche où il se sont attachés, et on la déscend doucement jusqu'au lieu préparé: ensuite on la met sur une serviette, et une ruche accommodée par dessus; ou bien on la secoue tout d'un coup dans la ruche ou sur une serviette, en la couvrant aussitot de la ruche.

Sans couper la branche, on peut la secouer sur une ruche préparée, que l'on tient d'une main, en secouant de l'autre; cette manière est plus prompte. S'il retourne des abeilles à la branche, on la secoue de temps en temps, et elles suivent les autres; s'il y en a quelques unes qui s'obstinent toujours à y revenir, alors on frette la branche avec la fumée d'un linge allumé ou des fleurs de rhu, de suréau, ou quelques herbes qui ne soient pas de leur goût et qui leur deplaisent, cela les empêche d'y retourner.

On peut encore attacher une ruche par la poignée au bout d'une perche: et de la ruche bien apprétée, dont l'entrée est en bas, on couvre l'essaim, qui entre de lui même ordinairement. S'il fait difficulté, on luijette de l'eau fraîche avec un bâlai, ou l'on met un linge mouillé au bout d'un bâton dont on les pousse doucement dans la ruche; et si elles s'opiniâtront, on met du linge au bout d'un semblable bâton, on l'allume et on enfume l'essaim, pour le faire changer de

place. Quand elles sont entrées, on les descend douces ment, on les met sur une nappe au pied de l'arbre; ou sur un siège qui leur est préparé. Les essaims pris de cette manière, ne s'enfuient presque jamais.

Quelquefois des essaims se placent sur des arbres élevés; alors un homme monté sur une échelle à deux branches, tend une ruche renversée au dessous de l'essaim pendant qu'un autre, monté sur l'arbre, fait tomber avec un balai les aboilles dans la ruche

Si l'essaim se met en plusieurs branches, on s'attache au gros de l'arbre, on prendra un balai de
plumes, de bons gros gants, et on mettra comme on
vient de le dire, la meilleure partie de l'essaim dans
une riche, que l'on renversera sur une nappe ; et en
y faisant tomber tout le reste, qui était divisé, ou qui
se tenait attaché, elles joindront leurs compagnes. On
peut y employer la fumée, surtout quand elles se
jettent dans les haies, bui sons ou lieux difficiles';
cela des oblige à sortir et à s'aller mettre dans des
endroits plus commodes pour les prendre.

III. Quand l'essaim est dans la ruche, on la met sur une planche, à quelque distance de l'endroit où il s'est arrêté; on l'enveloppe et on la couvre, à cause de l'ardeur du soleil, et le soir, après le soleil couché; on la transporté sur le siège qui lui a été destiné.

Il faut fuire attention à ne point placer les essaims proches de leurs mères ruches, de peur qu'ils ne désertent pour y rentrer; il ne faut même les mettre parmi les mères ruches que l'hiver suivant.

Il 'leur faut aussi plus d'air qu'aux mères-souches, parce que cette fourmillière étoufferait bientôt : c'est pourquoi, avant 'de les poser à démeure, on tient la ruche élevée au moins d'un demi pied pour y donner de l'air et du frais. Il ne faut pas non plus les exposer d'abord au grand soleil; un seul qui s'élèverait, suffirait pour emmener tous les autres : ces désertions arrivent seuvent.

Quand on fixera la ruche sur le siège, il faut bien la fermer pour qu'il n'y ait d'entrée que par la petite porte; et pour garantir les abeilles de la pluie et du soleil, quand elles sont en plein vent, on la couvre aussi, suivant que la température l'exige!

Il no faut pas remuer longtemps les ruches des nouveaux essaims, cela les inquiète et les dérange; et la délicatosse des nouvelles raies qu'elles y font, est si grande, qu'elles tombent si on la tourne, elles se pillent et s'attachent ensemble, ce qui fait un tort irréparable.

IV. On connait que l'essaim restera dans la ruche quand les abeilles vont aux champs des qu'elles sont entrées, qu'elles nettoient leur ruche et l'enduisent de propolis, qu'elles vont au haut pour y commencer leurs ruyons, et qu'enfin elles bourdonnent béaucoup le soir.

#### Notre climat en rapport avec la colonisation.

Après avoir parcouru le champ ouvert à la colonisation, dans le comté de Kamouraska, il y aurait à indiquer les meilleurs endroits et les meilleurs lots; mais ce travail est au-dessus de mes forces. D'ailleurs je ne vois pas quelle en serait l'utilité. Pour le colon qui veut faire choix d'un lot, la ligne de conduité la plus sare est d'aller visiter les localités qui paraissent les plus avantegeuses. Puis, si l'on veut des guides, je conseillerai d'utiliser, à cet effet, les enseignements donnés dans la Gazette des Campagnes, au mois de juin 1879; la causerie sur les défrichements, contient, avec une méthode rationnelle

pour operer un defrichement profitable, la meilleure manière de juger de la valeur d'un terrain, par l'inspection des arbustes qui y croissent. Je me bornerai, aujourd'hui, à quelques re-marques enr les influences du climat, dans les nouveaux éta-

Il est maintenant reconnu, qu'en pleine foret, les moissons sont plus sujettes à être avariées par une basse température que dans les champs ouverts à tous les courants atmosphériques. Bien peu de centres de colonisation n'ont pas eu à subir les funestes effets d'une gelée hative. Tout le territoire des anciennes seigneuries dans cette province a été témoin d'un pareil malieur; le Saguenay, la vallée de l'Outaouais, les Cantons de malheur; le Saguenay, la vallée de l'Outaouais, les Cantons de l'Est dont en vante le c'imat n'ont pas été épargnés plus que les autres. Cela ne veut pas dire, cependant, que les obstacles opposés par une température inclémente sont inévitables. Une simple observation des faits est suffisante pour nous convaintere que les pertes occasionnées par les gelées dans la plupart des défrichements sont enegrande partie dues à des causes anormales: causes qui ne doivent pas durer ou que l'on peut faire disparattre.

Au nord et au sud du St. Laurent, au Sagueny comme à Madawaska, la gelée a fait un tort considérable à la récolte de 1879. Doit on dire pour cela que ces contrées ont un climat trop rigoureux pour pouvoir y cultiver avec avantage? Non, la chose s'explique. Les pluies continuelles du printemps ont d'abord retardé les semailles, puis les journées pluvieuses et sombres du mois d'août ont fait languir le grain, à un tel point que imême, pendant quinze jours, on pouvait à peine signaler que léger progrès dans sa croissance et sa maturité. Aussi quand les gelées de l'automne sont venues; leurs atteintes se sont faits cruellement sentir, d'autant plus que le sol était hubillé transplantes avaient peu de viguent.

humidé et que les plantes avaient peu de vigueur. Lu la ceident analogue est arrivé en même temps, sur plusieurs (autres) points du globe. Personne, pour cette raison ne conteste que la France et l'Angleterre, entre autres, sont des pays agricoles, par excellence. Alors, si ces malheurs out lieu dans les endioits les mieux favorisés, est-il raisonnable de crier que la rigueur du climat rend impossible la colonisation de certaines parties de notre province parce que, en telle an-

de certaines parties de notre province parce que, en telle année, la gelée a fait des désastres?

S'il fallait juger avec autant de sévérité les misères et les difficultés attachées à toutes les entreprisés humaines, quelle condition de vie fandrait la accepter? En interrogeant le marchard, l'industrie, l'homme d'une profession libérale et d'un métier quelconque, l'on voit que ces gens sont encore moins à l'abri de l'infortune que le simple colon. Celui-oi perdra le fruit de son travail d'une partie de l'aunée, mais son capital, sa propriété lui restera. Peut on en dire autant des autres?

Mais les nouveaux établissements sont toulours plus apposés

priété lui restera. Peut on en dire autant des autres ?

Mais les nouveaux établissements sont toujours plus exposés aux rigueurs de la température ; les gelées y sont plus fréquentus rigueurs. Dans le canton Pobénégamook, par exemple, plusieurs lots ont été abandonnés, parce que les colons ne pouvaient présque rien récolter. Ces faits sont loin d'être encourageants, sans donte; il n'en faut pas plus pour ôter à la colonisation une grande partie de son prestige. Pourtant nos devanciers, en présence des mêmes obstacles, n'ont pas recolé. Le malheur a été grand parfois, mais il n'appert pas que le découmalheur a été grand parfois, mais il n'appert pas que le découmalheur a été grand parfois, mais il n'appert pas que le décou-ragement ait dominé chez eux. Les florissantes paroisses de Ste-Hélène et de St. Alexandre, pour ne parler que de celles-la. seraient peut-être encore couvertes par la forêt, si les premiers colons avaient abandonné la partie aussi vite, qu'en l'abau-donne généralement aujourd'hui. Les propriétaires actuels, descendants de ces hommes intrépides, auront toujours à la descendants de ces nommes intrepides, auront toujours à la mémoire ces sept années consécutives, pendant lesquelles la gelée à détruit les récoltes là où maintenant ils sont si fiers de requeillir des produits abondants et variés qui récompensent amplement leurs labeurs.

Que cos intrépides pionniers d'autrefois qui jouissent anjourd'hui d'une certaine aisance qu'ils font partager à leurs enfants, raontent ce qu'il ont vu à ceux qui oraignent de s'enfoncer dans la forêt; qu'ils leur fassent part des épreuves qu'ils ont subies; qu'ils disent ce qu'on a fait autrefois pour se tirer d'embarras, et ils reudront par là un bon service à plusieurs jeunes gens, sans expérience, qui ne savent pas supporter le contact de l'infortune.

de l'infortune.

Il ne faut pus toutefois so créer des fantômes. En examinant de près la ouuse des mauvaises récoltes, dans les nouveaux établissements, on découvre que cette cause, pour la plupart des cas ne doit pas être attribuée directement au climat. D'abord, la forêt projetant son ombro sur les plantes cultivées empê-chent celles et de jouir, tout le jour, de l'influence bienfaisante des rayons solaires; en conséquence la végétation dure plus

longtemps, et, bien des fois, la maturité n'a pas le temps d'arriver. Ensuite, dans an espace restreint et entouré de foutes parts, par des arbres et des broussailles. Or, l'on sait que plus l'air est libre, plus le vent est fort, moins l'humidité de la nuit adhère aux plantes, et partant moins la fraicheur est à nuit adhère aux plantes, et partant moins la fraicheur est à redouter. Ces inconvénients, on le couçoit, disparaissent à me sure que le terrain défriché-est agrandi; mênie ils ne sont presque pas sensibles, si plusieurs colons, voisins les uns des autres, ouvrent leurs lots en même temps.

Sans prétendre faire de la théorie, je ferai remarquer que pour les raisons données, plus haut, la, disposition du terrain admet, des différences qui méritent d'être signalées. Sur un terrain élavé ou en pante, la galée se fait santir nins tand cile

dans les bas fonds, les plaines ou les vallons entourés par des cotenux et traversés par des rivières ou des ruisseaux. Aussi, un sol sec ne donne pas prise à la gelée autant qu'un sol hu-

Dans l'un et l'autre cas, le colon comme le cultivateur, doit agir avec sagesse : ensemencer plus tôt les endroits les plus exposés et égoutter parfaitement. Cès précautions sont nécessaires dans tous les défrichements. Par malheur, on ne semble pas y dans tous les détrichements. L'ar maineur, on ne semole pas y attacher beaucoup d'importance. En général, la prudence, toute bonne méthode, les notions les plus élémentaires de l'artagricolé, sont mises de côté. On attend presque toujours au printemps pour exécuter des travaux qui devraient être faits à l'avance tel que le brûlage, le tassage et l'assainlessement du sol. Il résulte naturellement des retards considérables qui reculent l'avance de l'avance par pluvious en l'avance de l'avance de

l'époque de l'ensemencement, surtout si la saison est pluviouse et si le bois de l'abattis ne sèche pas rapidement.

Comme chacun a l'ambition d'ensemencer la plus grande étendue de terrain possible, plusieurs opérations, importantes sont négligées ou supprimées entidrement. Des fossés, si esseusont negrigees ou supprimers enterement. Les tosses les casentiels en agriculture, on ne s'en occupe pas; après la fonte des neiges; après des pluies prolongées, l'eau reste stagnante et ne disparatt que par la vaporisation. Quelquefois l'on fera de petites, rigoles, mais elles seront toujours insuffisantes. L'ex-ces d'humidité fait languir le grain, et celui-ci ne peut mûrir

à temps. D'après ce que nous veuons de voir, il n'est donc pas juste d'acceser uniquement notre climatides malheurs qui arrivent au colon, par la gelée. Avec de l'ordre, avec des précentions, l'on peut s'en exempter le plus souvent.—A. T.

### Choses et autres.

Pourriture des pommes de terrs.—Les pommes de terre de la dernière récolte pourrissent en grande quantité, répète-t-on de toutes parts. Puisqu'il en est ainsi, il importe d'y regarder souvent et d'employer les meilleurs procédés pour combattre

La première chose à faire est de trier les tubercules et d'enlever tous ceux qui sont tant soit peu endonmagés. Sans cela, on court les risques de tout perdre; car le liquide fétide d'une racine en putrefaction adhérant aux plantes qui avoisinent,

la pourriture gagne vite la masse entière.

Dans une cave, la chaleur et l'humidité accélèrent toujours la fermentation et bien souvent l'occasionnent. Si ces causes pernicieuses existent, le moyen de les faire disparattre est pernicieuses existent, le moyen de les faire disparattre est celui d'acrer pendant une journée froide et venteuse, à l'aide d'ouvertures qui établiront un fort courant d'air. La température pourra baisser sans inconvéniente, jusqu'au point de la congélation de l'eau; il sera alors temps de fermer les soupiraux. Dans le cas où ce procédé serait insuffisant, ou si pour quelque cause il n'était pas possible d'aérer, en remnant les pommes de terre, en les saupoudrant de chaux éteinte et sèche, en les convrant d'une légère couche de sable et de paille, on obtiendra un meilleur résultat.—A. T.

Nourriture des animaux en hiver.— Il n'est pas rare de voir dans un grand nombre de nos fermes les animaux soumis à une maigre nourriture recevoir leur pitance de paille dans le cours de la journée, à la porte de l'écurie ou de la grange. Les animaux pauvrement nourris devraient au moins être laissés à la chaleur. Il y a loin de ceux des cultivateurs qui non-seulement laissent chaque jour leurs animaux pour quelques heures au dehors afin de leur faire respirer un air frais, mais encore à leur donner pour nourriture des pailles hachées moleos aux legumes qu'ils font bouillir avec que pailles pils molées aux légumes qu'ils font bountir avec des pairies entretiennent par la leurs animaux en bonne condition et en parfaite santé. Les animaux qui ne reçoivent qu'une faible nourriture, doivent à plus forte raison être tenus chaudement

الرابية والمناطقة الأنبأ أنيا أن فيرود كافة فيرقه كالماسودة فالمادود

dans les étables et on ne doit pus les laisser tout le jour au de-

### RECETTES

Moyen de sevrer les veaux.

On a cru longtemps le lait indispensable pour élever les veaux mais il n'en est rien; on peut remplacer cette nourriture de la manière suivante: on met du foin dans un vase, et l'on jette dessus de l'eau aussi chaude que possible; on recouvre ensuite le vase avec un couvercle de bois ou un drap pour maintenir lin chaleur. La décoction de foin, ainsi opérée, est tirée à claire et donnée aux veaux, lorsqu'elle est descendue à la température du lait qu'on vient de traire. Lorsqué l'on veut soumettre les veaux à ce régime, il ne faut les laisser téter que trois ou quatre jours. Après ce temps, on leur donne la décoction de foin en y mélant un peu de lait, pour les premiers jours seulement, et le supprimant peu à peu. On continue alors de les nourrir avec la décoction de foin pure et sans mélange. mais il n'en est rien ; on peut remplacer cette nourriture de la

Moyen de nourrir et d'engraisser les veaux après le se-

Anssitot que les veaux sont sevrés et qu'ils sont bien habi Aussitôt que les veaux sont sevrés et qu'ils sont bien habi-tués à boire, on leur fait prendre trois fois par jour le breuvage composé de la mantère sulvante : on pêle quatre ou cinq pommes de terre pendant qu'elles sont très chaudes et sans leur laisser le temps de se refroidir, ou les écrase dans un creuset avec un pilon, de manière à ce qu'il ne reste aucun grameau. On y met une petite pincée de sel, trois ou quatre cuillerées de farine d'orge ou de sarrasin, et on y verse neu à peu de l'eau chaude, en remuant toujours avec le pilon jusqu'à ce que le tout soit en consistance de bouillie claire, on ajoute alors une chopine de lait et on fait boire tiède au veau. Au bout de trois semaines en consistance de bouille claire, on ajoute alors une chopine de lait et on fait boire tiède au veau. Au bout de trois semaines ou un mois de ce régime, il sera dans un état d'embonpoint parfait, surtout si de temps à autre on ajoute au mélange cideseus, un œuf frais battu.



CHEMIN DE FER

# PACIFIQUE-CANADIEN

## Soumission pour Matériel Roulant.

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS pour fourniture d'un MATERIEL ROULANT devant être livré sur le Chemin de fer du l'acilique Canadien, pendant les quatre années à venir. On devra livier chaque année les objets suivants ou à pou près, savoir : - ....... de la rame d'ac af gre

20 Engins Locomotives.

- 20 Engins Locomore classe (dont une partie en traverse). 16 Chars de première classe (dont une partie en traverse). 20 Chars de seconds classe (dont une partie en traverse).
- 20 Chars do seconde classe (donc de partie et al. 23 Chars Express et à Bagage.

  3 Chars Posto et à Eumer.

  240 Chars Boite à Fiet.
- - 2 Charrace & Ailes.
  - Charries à Neige.

  - 2 Flangers. 4 Chais & Mains. 4 Chais & Mains.

Le tout devant être manufacture dans la Puissance du Ca-nada et livré au Chemin de fér du Pacifique Canadieu au Fort Villiam ou dans la Province du Manitoba.

On peut, sur demande, se procurer des plans et spécifica-tions, au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le et après le 15e JOUR DE MARS prochain.

Les soumissions seront reques par le soussigné, jusque MIDI, le PREMIER JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN Secrétaire.

Département des Chemins de fer ) et des Canaux, Ottawa, le 17 février 1860.

19 Février 1880.



## PACIFIQUE-CANADIEN

DES SOUMISSIONS pour une seconde section de 100 milles à l'ouest de la RIVIÈRE-ROUGE, seront reçues par le soussigné jusqu'à MIDI, LUNDI, le 29 MARS prochain.

La section s'étendra de la fin du 48ème contrat, près de la frontière ouest de Manitoba, à un point sur le côté ouest de la

vallée de Bird-Tail-Creek.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui, avec toutes autres informations nécessaires, peuvent être obtenues aux bureaux de l'Ingénieur du Chemin de Fer du Pacific, à Ottawa et Winnipeg, le et après le 1er Mars pro-

Par ordre.

F. BRAUN, Socrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux. Ottawa, 11 février 1880. 26 Février 1880.

## Apprentis demandés.

DEUX jounes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, Ste. Anne de la Pocatière.

le Purdy's

